Document generated on 07/15/2025 5:36 p.m.

Recherches féministes

À propos d'une recherche québécoise sur le soutien social accordé aux pères chefs de famille monoparentale

Monique Mousseau-Glaser

Volume 7, Number 1, 1994

Familles

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057774ar
DOI: https://doi.org/10.7202/057774ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Mousseau-Glaser, M. (1994). À propos d'une recherche québécoise sur le soutien social accordé aux pères chefs de famille monoparentale. *Recherches féministes*, *7*(1), 139–144. https://doi.org/10.7202/057774ar

Article abstract

Comparative research between fathers and mothers who are heads of single-parent families is a challenge because it requires, on the one hand, that subjects be selected under strict control and, on the other hand, that results be interpreted taking into account gender differences on various socioeconomic and psychological dimensions.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

NOTE DE RECHERCHE

À propos d'une recherche québécoise sur le soutien social accordé aux pères chefs de famille monoparentale

Monique Mousseau-Glaser

Dans le contexte des nouveaux modèles qui favorisent une présence des pères auprès de leurs enfants qui soit plus grande et plus continue, plus attentive et plus chaleureuse, l'intérêt des chercheuses et des chercheurs s'étend aux pères chefs de famille monoparentale. Au Québec, deux études marquent des jalons : la première, l'étude exploratoire de Gauthier sur la famille patricentrique (1986), à cause même du thème abordé ; la deuxième, celle de Devault, Péladeau et Bouchard (1992) sur le réseau de soutien social des pères chefs de famille monoparentale, à cause des perspectives de comparaison entre les pères et les mères chefs de famille monoparentale. Dans cette dernière recherche, le soutien social est mesuré à l'aide d'un questionnaire structuré et d'une entrevue semi-structurée et en fonction de la perception des besoins d'aide, de la quantité d'aide reçue et des processus de mobilisation utilisés pour obtenir de l'aide de l'entourage dans divers domaines et pour différentes fonctions. Bien qu'elle n'ait pas connu une publication à large diffusion, cette étude présente un intérêt certain pour la recherche féministe, car elle offre une occasion de réfléchir aux problèmes méthodologiques et d'interprétation que pose la comparaison entre les pères et les mères chefs de famille monoparentale.

La sélection et la représentativité des pères et des mères chefs de famille monoparentale

Dans l'étude de Devault, Péladeau et Bouchard, les parents ayant été sélectionnés à partir des registres des divorces du Tribunal de la famille de la région de Montréal (entre les mois de janvier 1986 et de juillet 1987), deux questions se posent quant à leur représentativité : une sur la proportion de personnes divorcées chez les parents de famille monoparentale, l'autre sur les différences de contexte de vie entre les parents divorcés et les autres chefs de famille monoparentale. Des statistiques montrent que ceux et celles qui sont divorcés, tout en étant le plus grand groupe, ne constituent pas la majorité. Selon le recensement canadien de 1986 qui, dans le temps, se rapproche le plus des données de l'étude, sur l'ensemble des familles monoparentales avec enfants de tout âge au Québec, 32 p. 100 des responsables sont divorcés, 30 p. 100 sont veufs ou veuves, 22 p. 100 sont séparés et 16 p. 100, célibataires (Dandurand et Saint-Jean 1988). Il semble important de distinguer entre parents divorcés et parents séparés, car le divorce vient confirmer un état de séparation dont la durée a été plus ou moins longue et au cours duquel différents problèmes d'adaptation peuvent avoir trouvé réponse. Comme les familles monoparentales sont loin de

présenter un bloc monolithique tant dans leurs caractéristiques socio-économiques que dans leur processus de formation, il faut se poser des questions sur le contexte de vie qui précède et qui suit la désintégration familiale dans les cas de rupture d'union ou encore qui préside à la formation de la famille dans les cas de mères célibataires (Dandurand et Saint-Jean 1988, Saucier et Ambert 1988).

La recherche de Devault, Péladeau et Bouchard que nous examinons ici non seulement ne porte que sur les personnes divorcées mais encore que sur celles qui travaillent à plein temps. Ce critère, retenu afin d'assurer un plus haut degré de comparabilité des pères avec les mères, exclut ceux et celles qui sont touchés par le chômage, qui sont embauchés à temps partiel ou qui reçoivent des prestations de la sécurité du revenu. Comme les mères se retrouvent plus souvent dans ces situations que les pères, c'est un groupe particulier de mères qui est à l'étude et qui, en conséquence, ne peut prétendre à la représentativité. De plus, les mères et les pères ont été rendus comparables sur une base de 30 heures de travail par semaine, ce qui, dans les milieux de travail, est loin d'être reconnu comme suffisant pour un emploi à temps plein. S'agit-il d'une nivellation par le bas pour obtenir un nombre suffisant de mères qui travaillent à temps plein ?

Pour les responsables de l'enquête en question, le contrôle des variables confondantes par un appariement des sujets constitue une démarche nécessaire pour rendre deux groupes comparables et ainsi assurer la validité interne de l'étude. C'est pourquoi l'équipe de recherche a tenté de rendre homogène le groupe des pères et celui des mères en contrôlant d'abord le statut civil et le statut d'emploi, mais aussi la charge de garde mesurée par le nombre de jours par semaine de même que par le nombre et l'âge des enfants. Si Devault, Péladeau et Bouchard sont conscients d'avoir, par ce choix méthodologique, diminué le pouvoir de généralisation des résultats, ils ont occulté le fait que la mise en garde vaut surtout pour les mères qui sont moins bien représentées. Ils n'ont donc pas suffisamment tenu compte de ces limites dans leurs interprétations et auraient dû insister davantage sur les liens entre le soutien social et les aspects particuliers de la population étudiée (mères et pères divorcés ayant la garde d'au moins un ou une enfant et travaillant à plein temps) par rapport à la population visée (pères et mères chefs de famille monoparentale). Nul doute que l'équilibre entre la validité interne et le pouvoir de généralisation constitue un grand dilemme.

L'interprétation des résultats : les femmes sont-elles des éternelles insatisfaites ? Des différences à considérer

D'après la recherche de Devault, Péladeau et Bouchard (1992), les mères seules (divorcées et travaillant à temps plein) se montrent plus exigeantes que les pères seuls, car elles ressentent plus d'insatisfaction au regard de leur réseau de soutien, qui est cependant plus étendu (12,7 contre 17,7 personnes). Les caractéristiques des sujets à l'étude ne pourraient-elles pas permettre de nuancer ces résultats ? En dépit des efforts d'appariement, des différences subsistent entre les pères et les mères quant aux variables socio-économiques que sont le nombre d'heures travaillées et le revenu. Même si les mères et les pères faisant partie de l'échantillon travaillent toutes et tous à plein temps, les

pères consacrent plus de temps à leur emploi que les mères (en moyenne : 45,5 heures par semaine contre 37,6), ces pères travaillant plus que l'ensemble des pères québécois. L'étude ayant établi une relation positive entre le nombre d'heures travaillées à l'extérieur et l'aide reçue pour les travaux ménagers de même que pour les soins et l'éducation des enfants, il n'est pas étonnant que les pères se disent plus satisfaits de l'aide reçue, d'autant plus qu'ils n'expriment pas de plus grands besoins. Une étude française confirme que, l'aide étant essentiellement pratique, les parents « isolés » qui travaillent régulièrement sont plus fréquemment aidés (61 p. 100) que ceux qui ont un emploi précaire ou qui travaillent à temps partiel (50 p. 100) et que ceux qui sont en chômage ou inactifs (38 p. 100) (Neyrand et Guillot 1988). Il est conforme aux normes sociales que, après une séparation ou un divorce, les pères cherchent à ne pas diminuer le revenu familial en travaillant plus et que l'entourage offre à ces pères l'aide nécessaire pour faire face aux problèmes que cause leur absence au foyer. Ce n'est certainement pas en augmentant leur nombre d'heures travaillées que les femmes se sentiraient plus satisfaites de leur réseau d'aide ; au contraire, elles seraient accusées de négliger leurs responsabilités familiales et en seraient pénalisées dans l'aide offerte.

Ne serait-ce que parce qu'elles travaillent un moins grand nombre d'heures, les mères de l'enquête disposent d'un revenu inférieur à celui des pères (17 p. 100 des mères ont un revenu annuel supérieur à 35 000 $ comparativement à 37 p. 100 pour les pères). Si Devault, Péladeau et Bouchard admettent qu'une meilleure situation économique augmente les possibilités d'accès à différents moyens (ressources institutionnelles ou toute autre forme de services) qui rendent l'organisation de la vie familiale plus facile et, par le fait même, diminuent les attentes à l'égard de l'entourage, pourquoi ne conviennent-ils pas qu'à cause d'un moindre revenu, qui en réalité entraîne un contexte de vie différent, il n'est pas étonnant que les mères se disent plus insatisfaites que les pères non seulement par rapport à l'aide financière, mais aussi par rapport aux travaux ménagers et même par rapport à la vie personnelle et aux soins et à l'éducation des enfants ? En fait, aussi contradictoire que cela puisse paraître, une augmentation de revenu ne joue pas en faveur des femmes. Une étude américaine a révélé que si le revenu de personnes séparées ou divorcées atteint un niveau supérieur, les femmes voient le réseau de parenté leur procurer moins d'aide, alors que du côté des hommes il n'y a pas de changement. La différence entre les hommes et les femmes va même plus loin : chez les hommes, un revenu plus grand augmente la part que prend la parenté dans les activités de loisirs et dans les travaux ménagers, alors que l'inverse se produit chez les femmes (Gerstel 1988). Ces résultats, qui se confondent avec ceux qui sont relatifs au nombre d'heures travaillées, reflètent l'approbation sociale envers les personnes actives, approbation beaucoup plus marquée pour les hommes à qui l'aide est plus facilement accordée lorsqu'elle est justifiée par un travail de plus longue durée et, de surcroît, mieux rémunéré. Devant une femme, l'entourage aurait même tendance à se retirer.

Trois autres variables, la durée de séparation, le nombre de jours de garde et l'âge des enfants, auraient aussi dû être considérées dans l'analyse. Les femmes de l'enquête sont séparées depuis plus longtemps que les hommes (en moyenne : 3,3 ans contre 2,7). Quel est l'effet du temps sur les difficultés qu'engendre la monoparentalité ? L'augmentation des besoins des parents seuls et une moins grande disponibilité de l'entourage ou tout simplement un

même degré de disponibilité à mesure qu'augmente la durée de séparation pourraient expliquer une plus grande insatisfaction des femmes quant à l'aide reçue. L'étude n'explore pas cette avenue. La question est d'autant plus pertinente qu'avec le temps l'écart quant à la durée de séparation se creuse entre les hommes et les femmes. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans l'enquête Santé Québec en 1987, a pu établir que les personnes qui sont devenues chefs de famille à la suite d'une séparation, d'un divorce ou d'un décès l'étaient depuis 9 années pour les femmes et 4,5 pour les hommes. La même enquête montre que l'état de santé des femmes, selon l'indice de santé globale et indépendamment de leur âge, aurait tendance à se détériorer à mesure que la durée de la monoparentalité augmente (Bellerose, Cadieux et Johnson 1989). Sur le nombre de jours de garde, il faut rappeler qu'un minimum de quatre jours par semaine était requis pour être admissible à l'enquête menée par Devault, Péladeau et Bouchard. Mais, en fait, le nombre réel de jours de garde pour les pères et les mères n'est pas mentionné dans le rapport de recherche. Il est probable que les mères aient un nombre moyen de jours de garde plus élevé que celui des pères et ne reçoivent pas l'aide proportionnelle à leurs besoins, d'où une plus grande insatisfaction de leur part. L'âge des enfants pourrait être une autre raison d'insatisfaction, car une moins grande proportion des pères de l'enquête ont la garde d'enfants d'âge préscolaire (4-5 ans : 11 p. 100 contre 27 p. 100 chez les mères) et une plus grande proportion la garde d'adolescentes et d'adolescents (14-17 ans : 29 p. 100 contre 18 p. 100). Cette différence pourrait expliquer que les femmes se sentent moins satisfaites de l'aide reçue quant aux travaux ménagers et aux soins des enfants et même quant à leur vie personnelle, car les jeunes enfants rendent leurs parents plus captifs en exigeant davantage de soins et une présence presque continue et ne sont pas à même de prêter main forte pour les travaux ménagers et pour le revenu familial.

Les processus de mobilisation de l'entourage mis en avant par les parents pour obtenir de l'aide ont donné lieu à une typologie qui laisse aussi croire à l'insatisfaction des femmes. La matrice, qui doit être confrontée avec le postulat de l'étude selon lequel le soutien social a un impact positif sur la santé tant des hommes que des femmes, est fondée sur deux continuums qui reflètent les attitudes relativement aux façons de régler les problèmes et de rechercher de l'aide. Deux des groupes, les « confiants » et les « déçus », valorisent le soutien pour se sortir de leurs problèmes et recherchent activement de l'aide. Conformément au postulat, les parents de ces deux groupes devraient donc être les plus en santé, mais les qualificatifs retenus ne projettent pas tous d'eux cette image. Le premier groupe, composé d'autant de pères que de mères, mérite donc son qualificatif positif : « confiant ». Par ailleurs, le deuxième groupe, composé surtout de femmes, reçoit un qualificatif négatif, « déçu », car il est piégé par ses trop grandes attentes qui le paralysent dans sa recherche d'aide (et même lui donnent des tendances à la passivité) et le placent dans une situation d'insatisfaction à l'égard de l'aide reçue. Au dire même de l'équipe de recherche, la clé des attentes trop élevées serait un haut degré d'altruisme. Et si le deuxième groupe avait été désigné comme « altruiste » plutôt que « déçu », il se serait dégagé une impression bien différente et autrement positive pour la majorité de femmes qui le composent. Les deux autres groupes de la typologie, les « individualistes » et les « autonomes » ont un rapport plus négatif avec le soutien social puisque tous deux prétendent pouvoir s'en sortir sans aide. Les

parents « autonomes », qui toutefois n'hésitent pas à recourir à autrui s'ils jugent la démarche nécessaire, sont composés d'autant d'hommes que de femmes et sont décrits comme les mieux adaptés aux exigences de la vie bien qu'ils ne se situent pas dans le quadrant le plus positif. Quant aux « individualistes », ce sont les parents qui ont le rapport le plus négatif avec le soutien social, car non seulement ils disent pouvoir s'en sortir tout seuls, mais ils sont au pôle de la passivité sur le continuum de la recherche de l'aide. À noter que le terme « individualiste », qui signifie en général une attitude d'esprit favorisant l'initiative, la réflexion individuelle et le goût de l'indépendance, est cependant loin d'avoir une connotation négative dans la recherche examinée ici lorsqu'il s'applique à une majorité d'hommes.

Les femmes reçoivent-elles vraiment plus d'aide ? Il serait plus juste de dire que les femmes disent disposer de plus de ressources d'aide que les hommes, car la mesure est basée sur un témoignage de reconnaissance qui désigne les personnes qui donnent différentes formes d'aide. Ce choix méthodologique, qui laisse croire que reconnaître plus d'aide signifie nécessairement en recevoir plus, a des conséquences d'autant plus importantes que les hommes et les femmes traduisent ainsi deux systèmes différents de perception. La perception du besoin et l'aide reçue reposent sur ce qui constitue le fondement des relations que les femmes entretiennent avec les membres de leur réseau, à savoir une sensibilité à déceler les besoins autour de soi et une propension à les combler. Les femmes semblent plus sensibles à l'aide qu'elles reçoivent, car les mêmes éléments culturels jouent dans la demande et dans l'offre d'aide.

Conclusion

Il est loin d'être prouvé que les mères reçoivent plus d'aide que les pères, d'une part, à cause de la mesure utilisée pour cette enquête, d'autre part, du fait que les deux sous-échantillons sont peu comparables sur des points importants. Il est aussi loin d'être prouvé que les mères sont plus insatisfaites que les pères du soutien qu'elles reçoivent de leurs proches. La situation pourrait même être à l'inverse. D'après des données de l'enquête Santé Québec, les pères, en dépit d'une situation socio-économique plus favorable, pourraient être moins bien adaptés à la condition de monoparentalité : comparés aux mères, ils sont moins heureux que les mères (22 p. 100 contre 8 p. 100), ont eu plus d'idées suicidaires au cours de leur vie (27 p. 100 contre 18 p. 100) et prennent plus de tranquillisants (16 p. 100 contre 7 p. 100) ; en outre, deux fois plus de pères que de mères se disent insatisfaits de leur vie sociale (35 p. 100 contre 16 p. 100) selon un indice basé, d'une part, sur l'existence et l'utilisation d'un réseau social et, d'autre part, sur la perception du soutien qu'apporte ce réseau (Bellerose, Cadieux et Johnson 1989, Guyon 1990).

Les chercheuses féministes se doivent donc de rester vigilantes devant tout le travail de recherche encore nécessaire pour mieux connaître ce qui distingue parents et enfants des familles patricentriques et matricentriques. Des dimensions concernent le développement physique, intellectuel et psychosocial des enfants, leur bien-être physique et mental ; d'autres touchent le contexte socio-économique du parent gardien et du parent non gardien, la dynamique du partage des responsabilités au cours des années de séparation, les différentes formes et la qualité de présence auprès des enfants. L'important est de ne pas

considérer les familles monoparentales comme un groupe monolithique, d'élaborer des approches qui permettront de rendre compte de leurs réalités diversifiées et d'assurer une rigueur méthodologique qui donnera des assises irréfutables aux résultats et aux interprétations qui en découleront.

Monique Mousseau-Glaser
Service de la recherche
Les Centres Jeunesse de Montréal

RÉFÉRENCES

BELLEROSE, Carmen, Elisabeth Cadieux et Ellen Johnson
1989 *Les familles monoparentales.* Québec, Enquête Santé Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

DANDURAND, Renée B. et Lise Saint-Jean
1988 *Des mères sans alliance.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

DEVAULT, Annie, Normand Péladeau et Camil Bouchard
1992 *Étude des préoccupations, des difficultés et des sources de soutien social des pères de familles monoparentales : une comparaison avec les mères.* Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale et Département de psychologie, Université du Québec à Montréal.

GAUTHIER, Pierre
1986 *Les nouvelles familles.* Montréal, Éditions Saint-Martin.

GERSTEL, Noemi
1988 « Divorce and Kin Ties : The Importance of Gender », *Journal of Marriage and the Family*, 50, 1 : 209-219.

GUYON, Louise
1990 *Quand les femmes parlent de leur santé.* Québec, Les Publications du Québec.

NEYRAND, Gérard et Caroline Guillot
1988 *La socialisation des enfants de parents isolés. Une approche comparative selon le sexe et le milieu social du parent.* Aix-en-Provence, Centre interdisciplinaire méditerranéen d'études et de recherches en sciences sociales.

SAUCIER, Jean-François et Anne-Marie Ambert
1988 « Adaptation des adolescents au décès ou au divorce des parents », *Santé mentale au Québec*, XIII, 2 : 69-78.